2e.

\# C'est celui qui a été présenté a l'académie a sa séance du 12 janvier 1791. le redressement étoit complet le talon est en sa place ~~et le droit [illegible]~~ le genou est redressé ~~et enfant~~ les deux jambes sont aussi longues l'une que l'autre la droite un peu moins forte, et le pied plus court de quelques lignes.

Thomas agé de 5 ans lorsqu'il fut présenté le cinq Septembre 1786 avoit le genou de la jambe gauche en dedans, le pied droit à la hauteur de la cheville saillant en dehors et le talon en dedans.

Le 23 Janvier 1788 la jambe gauche étoit plus ferme plus grosse que la droite; la saillie du genou gauche étoit redressée; la jambe droite étoit plus courte d'un demi ~~[illegible]~~ pouce que la gauche; le pied de cette jambe étoit redressé, l'enfant le posoit complettement sur le sol, l'action du marcher étoit peu ferme.

(Savoir si on peut voir cet enfant et constater son état actuel.) #

Mlle. Laurent avoit le genou de la jambe droite enfoncé en dedans, le pied de la même jambe renversé en dedans. le 23 avril 1788 le genou étoit presque complettement redressé; l'enfant marchoit ferme, ses deux jambes étoient de même longueur, même grosseur

(Je n'ai point la date où l'enfant a été presentée a l'académie)

Victoire Sylvestre présentée a l'académie le 9 avril 1788. ~~Elle~~ avoit les deux jambes et les deux pieds fléchis en dedans, de manière

nous vous Supplions de vouloir Bien ne pas
douter un Seul instant de ceux dont sont par
avance vivement penetrés

Monsieur

Vos tres humbles Serviteurs
et Supplians

montpellier le
29 novembre 1790

portal eleve
fauverge Cadet
eleve &c

Bourguet Eleve
Meynard eleve
Solanson Eleve
Rolland Eleve &c